



**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICATION DÉLIVRÉE AU TITRE DE  
LA CATÉGORIE D'ACTION SUIVANTE :  
ACTIONS DE FORMATION

## Table des matières

Actualités Paie 1 <sup>er</sup> trimestre 2024	1
Actualités Paie 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	2
Initiation Paie - Niveau 1	3
Les Fondamentaux de la Paie – Niveau 1-2	4
Les Fondamentaux de la Paie – Niveau 2	5
Perfectionnement « Paie et Cotisations » – Niveau 3	6
Les Cotisations Sociales	7
La DSN (Déclaration Sociale Nominative)	8
Le Solde de Tout Compte	9

## Formations Paie

7, montée des Emeries - 13580 La Fare les Oliviers

Tel : 09 50 78 95 09 - 06 95 98 82 01

Courriel : [contact@formations-paie.fr](mailto:contact@formations-paie.fr)

URL : <https://formations-paie.fr>

# Catalogue de formations 2024



*Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin de vérifier si nous avons la capacité de les accueillir en formation. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.*

# Actualités Paie 1<sup>er</sup> trimestre 2024

## Programme

### Paramétrages 2024- Nouvelles valeurs

PAS _ Taux neutre et Contrats courts	SMIC et Minimum garanti Plafond 2024
Saisie des rémunérations	Reduction générale de Cotisation Patronale
Gratification minimale des stagiaires	Titres restaurant
Versement santé	Assurance vieillesse
Allègements généraux	Activité partielle et APLD
Versement mobilité	Cotisations sociales

### Loi de finances 2024

Mesures relatives aux arrêts de travail	Cotisations et contrôle URSSAF
Mesures relatives à la CSA	Transport domicile-lieu de travail

### Arrêt Maladie et Acquisition CP

### Actualité BOSS

Prime de Partage de la valeur - Précisions	Avantages en nature et frais professionnels
--	---

### Divers Paie

MNS - un décret pour sécuriser la doctrine	Les titres-restaurant en 2024
Congé enfant malade	Plans d'épargne retraite d'entreprise et individuels
Fait générateur des cotisations	Majorations de retard AGIRC-ARRCO en 2024
Carence et IJSS en cas de fausse couche	Aide exceptionnelle à l'alternance
DOETH 2023	Acquisition des congés payés en cas de maladie

### Divers Social

Aide exceptionnelle à l'alternance	Index égalité Homme-Femme
Assurance Chômage	

### Actualités DSN

Temps partiel thérapeutique	Arrêt maladie faisant suite à une fausse couche
Procédure de fiabilisation des données	

### Jurisprudences

1 Jour

## Objectifs & public

**Objectif** : Comprendre les nouvelles réglementations en droit social, savoir les appliquer en Paie et contrôler les paramétrages.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

## Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maîtrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une expérience opérationnelle de la paie d'au moins 1 an.

## Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Évaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Échanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

## Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

## Durée - Prix \*



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

Forfait 4 jours : 2080€ HT (1 jour / trimestre) \*

1 jour (7 heures) : 620€ HT hors forfait \*

\*Tarif Inter Présentiel – Repas inclus

Forfait 4 Matinales\*\* : 1520€ HT (4 heures / trimestre)

1 matinale (4 heures) : 480€ HT hors forfait

\*\* Classe virtuelle

**Intra-Entreprise** : devis sur demande

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

## Sessions 2024

### AIX-EN-PROVENCE

12 Mars  
11 Juin  
08 Octobre  
17 Décembre

### SALON DE PCE

11 Mars  
17 Juin  
07 Octobre  
16 Décembre

### WEBEX (Matinale)

15 Mars  
14 Juin  
11 Octobre  
20 Décembre

*Cette formation a déjà été suivie par 724 Stagiaires (à fin 2023)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*

# Actualités Paie 2<sup>ème</sup> trimestre 2024

## Programme

### Paramétrages 2024- Nouvelles valeurs

Nouvelle valeur du RSA

Calcul de l'IR 2023 et paramétrage 2024

### Congés payés et arrêts de travail

Acquisition des CP en cas d'arrêt AT/MP  
Indemnisation des CP pendant la maladie  
Règles de report des congés payés  
Salarié retombant malade pendant la période de report

Acquisition des CP en cas d'arrêt maladie  
Information du salarié sur ses droits  
Rétroactivité du 1er décembre 2009

### Partage de la valeur-Projet de décret

Plans d'Épargne  
Prime de Partage de la Valeur (PPV)

Intéressement et Participation  
Plan de Partage de la Valorisation de l'Entreprise

### Actualité BOSS

Crèches et Règles d'exonération  
Limites d'exonération 2024  
PPV et fractionnement

Contributions formation et Mandataires  
Sortie progressive de DFS – Actualités  
Exonération TO-DE renforcée au 1er mai 2024

### Divers Paie

Diffuser le bulletin de paye d'un salarié  
VAE et nouvelle durée du congé  
Intéressement de projet  
Solde de la Taxe d'apprentissage

Don de jours de repos - Associations et BSC  
Cotisations aux URSSAF et Virement  
Bulletin de salaire – Vers une simplification +++

### Divers Social

Assurance Chômage  
Aide exceptionnelle à l'alternance et Contrat de professionnalisation  
Mesures RH et paye et Engagement bénévole et la vie associative

Prévoyance « frais de santé »

### Actualités DSN

Renforcement de la fiabilisation  
PPV - Modalités déclaratives

Remontées du CRM Identité

### Jurisprudences

1 Jour

## Objectifs & public

**Objectif** : Comprendre les nouvelles réglementations en droit social, savoir les appliquer en Paie et contrôler les paramétrages.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

## Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maîtrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une expérience opérationnelle de la paie d'au moins 1 an.

## Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Évaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Échanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

## Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

## Durée – Prix \*



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

Forfait 4 jours : 2080€ HT (1 jour / trimestre) \*

1 jour (7 heures) : 620€ HT hors forfait \*

\*Tarif Inter Présentiel – Repas inclus

Forfait 4 Matinales\*\* : 1520€ HT (4 heures / trimestre)

1 matinale (4 heures) : 480€ HT hors forfait

\*\* Classe virtuelle

**Intra-Entreprise** : devis sur demande

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

## Sessions 2024

### AIX-EN-PROVENCE

12 Mars  
11 Juin  
08 Octobre  
17 Décembre

### SALON DE PCE

11 Mars  
17 Juin  
07 Octobre  
16 Décembre

### WEBEX (Matinale)

15 Mars  
14 Juin  
11 Octobre  
20 Décembre

*Cette formation a déjà été suivie par 724 Stagiaires (à fin 2023)*

*Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*

# Initiation Paie - Niveau 1

## Programme

### Cadre Général de la Paie (Introduction)

- La valeur juridique du bulletin de salaire
- Mentions obligatoires, facultatives et interdites : les différentes rubriques du bulletin de paie clarifié
- Structure du bulletin de paie

### Calculer les Eléments Constituant le Brut

- Le salaire de base et le principe du SMIC
- Les différentes primes et indemnités
- Les avantages en nature
- Les heures complémentaires et supplémentaires

### La Gestion des Congés Payés

- Acquisition et décompte
- Méthode du 10<sup>ème</sup> et du maintien de salaire

### L'Indemnisation des Arrêts de Travail

- Notion du maintien de Salaire / IJSS des différentes types d'arrêts de travail

### Les Eléments Constituant le Net

- Les frais professionnels
- Transport « domicile-lieu de travail »
- Les Tickets restaurant

### Les Cotisations

- Déterminer les bases de cotisation
- La fusion AGIRC / ARRCO
- Calcul des plafonds en fonction de la durée de travail
- Notion de la Régularisation progressive

### Les Retenues sur Salaire

- Acompte / Avance
- Saisie sur salaire (mode de calcul)

### Le Solde de Tout Compte

- Définition des différents modes de rupture
- Documents à remettre au salarié à la fin de son contrat

### Le Paiement du Salaire (Conclusion)

### Objectifs & public

**Objectif** : Savoir établir un bulletin de salaire simple et être en mesure d'expliquer son contenu aux salariés.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

### Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

### Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

### Durée - Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

**2 jours (14 heures) - 1240 € HT\***

\*Tarif Inter – Forfait repas inclus

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Intra-Entreprise** : devis sur demande

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

### Sessions 2024

**AIX-EN-PROVENCE**  
20 et 21 février

**WEBEX**  
7 et 8 août

*Cette formation a déjà été suivie par 33 Stagiaires (à fin 2023)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*

Jour 1

Jour 2

# Les Fondamentaux de la Paie – Niveau 1-2

## Programme

Jour 1

### Le Bulletin de Paie

- Paie Clarifiée - Mentions obligatoires / interdites

### Calculer les Eléments Constituants le Brut

- Le salaire de base et le principe du SMIC
- Les différentes primes et indemnités - Les avantages en nature

### Les Eléments Constituants le Net

- Les frais professionnels / Transport « domicile-lieu de travail »
- Les Tickets restaurant

### Rémunérer le Temps de Travail

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif (HC - HS - Contingents)

### Les Congés Payés

- Acquisition et décompte
- Incidence des absences sur l'acquisition
- Les congés de fractionnement
- L'indemnisation (1/10<sup>ème</sup> ou maintien)

Jour 2

### Les Arrêts de Travail (maladie-maternité-AT)

- Le calcul des IJSS
- Le mécanisme de la subrogation

### Les Retenues sur Salaire

- Acompte / Avance / Saisie sur salaire (mode de calcul)

### Les Absences Non-Rémunérées

- Valorisation
- Impacte de ces absences sur les cotisations

### Les Cotisations

- Déterminer les bases de cotisation / Calcul des plafonds
- Régularisation progressive
- La Réduction Générale de Cotisations Patronales

Jour 3

### Calcul d'un Solde de Tout Compte

- Définition des différents modes de rupture
- Documents à remettre au salarié à la fin de son contrat

### Le Paiement du Salaire (Conclusion)

## Objectifs & public

**Objectif :** Acquérir une véritable maîtrise qui vous permettra de contrôler et de garantir la paie dans sa globalité.

**Public :** Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation – Nous repartirons de la base sur chacun des thèmes

## Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

**En amont :** Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

**Déroulement pédagogique :**

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

**En aval :** Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

## Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

## Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

**3 jours (21 heures) - 1860€ HT\***

**Intra-Entreprise :** devis sur demande.

**Modalités d'accès :** Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès :** Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

## Sessions 2024

Webex – Lundis 6, 13 et 20 mai

Webex – Lundis 7, 14 et 21 octobre

*Cette formation a déjà été suivie par 154 Stagiaires (à fin 2023)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9,5/10*

# Les Fondamentaux de la Paie – Niveau 2

## Programme

Jour 1

### Le Bulletin de Paie

- Mentions obligatoires / interdites

### Calculer les Eléments Constituants le Brut

- Le salaire de base et le principe du SMIC
- Les différentes primes et indemnités
- Les avantages en nature

### Rémunérer le Temps de Travail

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif (HC - HS - Contingents)

### Les Congés Payés

- Acquisition et décompte
- Incidence des absences sur l'acquisition
- Les congés de fractionnement
- L'indemnisation (1/10<sup>ème</sup> ou maintien)

### Les Arrêts de Travail (maladie-maternité-AT)

- Le calcul des IJSS
- Le mécanisme de la subrogation

### Les Eléments Constituants le Net

- Les frais professionnels
- Transport « domicile-lieu de travail »
- Les Tickets restaurant

### Les Retenues sur Salaire

- Acompte / Avance
- Saisie sur salaire (mode de calcul)

### Les Cotisations

- Déterminer les bases de cotisation
- Calcul des plafonds en fonction de la durée de travail
- Régularisation progressive
- La Réduction Générale de Cotisations Patronales

### Les Absences Non-Rémunérées

- Valorisation
- Impacte de ces absences sur les cotisations

### Calcul d'un Solde de Tout Compte

- Revue de la gestion des départs les plus fréquents

Jour 2

## Objectifs & public

**Objectif :** Acquérir une véritable maîtrise qui vous permettra de contrôler et de garantir la paie dans sa globalité.

**Public :** Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

## Prérequis

Avoir suivi "Initiation à la Paie – Niveau 1" ou avoir une expérience minimale d'un an.

## Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

## Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

## Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

**2 jours (14 heures) - 1240€ HT\***

\*Tarif Inter- Forfait repas inclus

**Intra-Entreprise :** devis sur demande.

**Modalités d'accès :** Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès :** Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

## Sessions 2024

**AIX-EN-PROVENCE**

11 et 12 avril

18 et 19 septembre

**WEBEX**

17 et 18 juillet

*Cette formation a déjà été suivie par 154 Stagiaires (à fin 2023)*

*Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9,5/10*

# Perfectionnement « Paie et Cotisations » – Niveau 3

## Programme

Jour 1

### Cotisations

Révision des Bases

Allègements de charges et régularisation progressive

Les cotisations appliquées aux contrats spéciaux

La Réintégration Sociale et Fiscale

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération

Le Prélèvement à la Source (PAS)

- Impact des IJSS
- Impact des contrats courts

Le Départ

Les Indemnités de Rupture – Régime Social et Fiscal

- Régime social
  - Exonérations de cotisations
  - Autres règles
- Régime fiscal \_ Rappel

Calcul de l'indemnité compensatrice de préavis

L'Épargne salariale

Intéressement, participation, PEE, PERCO, PERECO)

- Définition des dispositifs - Bénéficiaires
- Gestion des masses de répartition

Les Absences

Activité Partielle (anciennement appelé chômage partiel)

- Analyse
- Mécanisme d'indemnisation / Régime Social et Fiscal

Le Mi-temps Thérapeutique

- Contexte et condition
- Rémunération du salarié / Cotisations

L'Inaptitude

- Identification de l'inaptitude / Gestion de l'inaptitude pour un CDI / CDD

Jour 2

### Objectifs & public

**Objectif** : Aborder les sujets paie les plus complexes et spécifiques avec méthode.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

### Prérequis

Avoir suivi "Les fondamentaux de la Paie – Méthode et Maîtrise de la Paie – Niveau 2" ou avoir une expérience minimale en paie d'un an.

### Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

### Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice.

### Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

**2 jours (14 heures) - 1240€ HT\***

\*Tarif Inter – Forfait repas inclus

**Intra-Entreprise** : devis sur demande.

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive

### Sessions 2024

**AIX-EN-PROVENCE**

22 et 23 mai

**WEBEX**

20 et 21 novembre

*Cette formation a déjà été suivie par 60 Stagiaires (à fin 2023)*

*Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*

# Les Cotisations Sociales

## Programme

### Le Bulletin de Paie

- Mentions obligatoires / Interdites
- Bulletin de paie clarifié

### URSSAF / Pôle Emploi

- Notion de plafond de sécurité sociale et de tranches A, B et C
- Proratisation de plafonds
- Assiettes des cotisations sociales (plafonnées et déplafonnées)
- Base CSG/CRDS - Forfait social
- Principe de la régularisation progressive
- Les allègements de charges

### La DSN

- Focus sur les Blocs de Cotisations

### Contrats Spéciaux

- Bases de cotisation des Stagiaires et des Apprentis

### AGIRC/ARRCO-Fusion

- Plafonds / Taux / CET / CEG / APEC
- Principe de la Répartition

### La Réintégration Sociale (RS)

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération
- Modalités pratiques

### La Réintégration Fiscale (RF)

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération
- Modalités pratiques

### Les Heures Supplémentaires/ Complémentaires et Exonérations Sociales et Fiscales

### Régime Social et Fiscal des Indemnités de Rupture

### Objectifs & public

**Objectif :** Maitriser les mécanismes de calcul des charges sociales afin de savoir les contrôler et les déclarer.

**Public :** Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

### Prérequis

Avoir suivi "Initiation à la Paie – Niveau 1" ou une expérience minimale d'un an.

### Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

### Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

### Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

**2 jours (14 heures) - 1240 € HT\***

\*Tarif Inter- Forfait repas inclus

**Intra-Entreprise :** devis sur demande

**Modalités d'accès :** Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès :** Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

### Sessions 2024

**AIX-EN-PROVENCE**

27 et 28 mars

**WEBEX**

13 et 14 novembre

*Cette formation a déjà été suivie par 63 Stagiaires (à fin 2023)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*

Jour 1

↕

Jour 2

↕

↕

# La DSN (Déclaration Sociale Nominative)

## Programme Norme 2024

Identifier le cadre réglementaire et les caractéristiques de la DSN

### DEFINIR LE CONTEXTE ET LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA DSN

- Obligations des employeurs et sanctions
- Salariés intégrés en DSN
- Procédures exclues

### EXPLIQUER L'ORGANISATION DE LA DSN

- Architecture des blocs dans la DSN mensuelle
- Nommage des données : blocs et rubriques
- Données identifiantes
- Anomalies bloquantes

Opérer le calcul des prestations et les signalements d'événements en DSN

### ETABLIR LE CALCUL DES PRESTATIONS

- Périodes de rattachement
- Changement ou rectification
- Blocs de changement
- Régulariser des montants en DSN

### PRECISER LES SIGNALEMENTS D'EVENEMENTS

- Gestion des arrêts de travail
- Gestion des fins de contrat de travail unique
- Gestion d'amorçage des données variables

Etablir la déclaration et le paiement des cotisations

### DEFINIR LES TYPES DE COTISATIONS A DECLARER

- Cotisations nominatives / agrégées
- Cotisations établissement

### CATEGORISER LES COTISATIONS SOCIALES ET RUBRIQUES A COMPLETER DANS LA DSN

- Cotisations URSSAF / Retraite / Prévoyance
- Autres déclaratifs : pénibilité, taxe sur les salaires, DOETH, PEEC, formation
- Prélèvement à la source (PAS) de l'impôt sur le revenu : rubriques à compléter dans la DSN

### INTEGRER EN DSN LES DERNIERES EVOLUTIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Jour 1

## Objectifs & public

**Objectif** : Maîtriser les obligations déclaratives de l'employeur et savoir effectuer les contrôles nécessaires de manière fiable.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

## Prérequis

Avoir suivi "Les cotisations sociales" ou avoir une bonne pratique sur les cotisations sociales.

## Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

### Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

## Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

## Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

### 1 jour (7 heures)

Formation dispensée uniquement en Intra-Entreprise – Devis sur Demande

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive

*Cette formation a déjà été suivie par 35 Stagiaires (à fin 2023)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9,5/10*

# Le Solde de Tout Compte

## Programme

### Cadre Légal des Départs et les plus Courants

- Démission
- Fin de CDD
- Licenciement
- Rupture conventionnelle
- Départ à la retraite et mise à la transaction

### Les Indemnités de Départ

- Etablir le solde des congés payés
- Calculer les indemnités compensatrices de congés payés
- Payer les reliquats de RTT et du repos compensateur
- Calculer la retenue entrée/sortie
- Calculer l'indemnité de précarité

### Les Cotisations du Solde de Tout Compte

- Calculer le prorata du plafond
- Etablir une régularisation annuelle des cotisations

### Régime Social et Fiscal des Indemnités

- Connaître les limites fiscales des indemnités de rupture
- En déduire les limites sociales
- Calculer l'assiette CSG CRDS des indemnités de rupture
- Cas pratiques sur :
  - L'indemnité de licenciement (avec et sans transaction)
  - L'indemnité de mise à la retraite
  - L'indemnité de rupture homologuée

### Les documents liés au départ

- Le certificat de travail
- Le reçu pour solde de tout compte
- L'attestation Pôle Emploi dématérialisée
- Remettre le livret d'épargne salariale
- Remplir le Bordereau Individuel à la Formation (BIAF)

1 Jour

### Objectifs & public

**Objectif** : Maitriser les mécanismes de calcul des éléments du solde de tout compte. Connaître le cadre légal des différentes formes.

**Public** : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

### Prérequis

Avoir suivi "Initiative de Paie" ou avoir une expérience d'un an.

### Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

### Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

### Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

1 jour (7 heures)

Formation dispensée uniquement en Intra-Entreprise – Devis sur demande

**Modalités d'accès** : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

**Délais d'accès** : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

*Cette formation a déjà été suivie par 4 Stagiaires (à fin 2023)  
Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*